

L'étude de document au baccalauréat

Il s'agit d'un des types d'exercice de la seconde partie de l'épreuve d'Histoire Géographie. En séries littéraire vous aurez à traiter une étude critique de documents en Histoire, si la première partie du sujet porte sur de la Géographie, ou une étude critique de documents en Géographie, si la première partie porte sur l'Histoire et si ne vous est pas proposée la réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale.

I Remarques générales

L'étude critique de documents se présente sous la forme **d'un ou de deux documents pourvus d'un titre et accompagnés d'une consigne**. Des notes explicatives éclairent éventuellement le candidat. Celui-ci doit **analyser le document en fonction des indications données par la consigne**. Il n'y a pas de limite de volume à l'étude critique mais le temps limité dont le candidat dispose (environ 1h20) doit l'inciter à fournir un travail concis.

Le but de l'épreuve est d'amener le candidat à **dégager l'intérêt du ou des documents proposés** ; pour cela, il ne faut jamais l'isoler de son contexte et donc des connaissances acquises en cours.

L'idée selon laquelle on peut étudier un document sans aucune connaissance est peut-être rassurante, mais elle est fautive et surtout dangereuse. De même, il ne faut pas considérer le document comme un prétexte pour réciter son cours.



II L'épreuve mineure d'étude de document(s)

Chaque sujet d'étude critique de documents est accompagné d'une consigne qui va orienter l'étude critique. **Il faut donc, en premier lieu, bien comprendre cette consigne**. Pour cela, vous devrez **repérer** et **définir** les termes importants, **repérer** et **expliquer** les limitations dans le temps et dans l'espace. Ensuite, vous étudierez le sens des mots de liaison. A présent, vous savez exactement les questions auxquelles vous devrez répondre lors de la rédaction de votre copie.

1. Lire et comprendre la consigne et le document

Lectures du document en repérant les éléments en rapport avec la consigne et élaboration d'un plan (environ 20 minutes) :

L'étude critique préalable de la consigne permet d'orienter la lecture du ou des documents et donc de la rendre plus efficace et plus rapide ! Lors de plusieurs lectures successives, il faut essayer de repérer matériellement – souligner, surligner de couleurs différentes – les éléments permettant de présenter le document et de répondre à la consigne.

La problématique du sujet correspond plus ou moins à la consigne du travail.

2. Établir le plan détaillé de votre réponse

Une fois ce travail de repérage effectué, vous devrez élaborer **un plan détaillé** respectant la consigne, indiquant les citations importantes pour y répondre ainsi que les connaissances nécessaires à l'éclaircissement de certaines allusions du ou des documents.



Au brouillon, ce plan doit suivre ce canevas :

I Idée générale de la première partie (ce que vous voulez montrer dans votre 1^{ère} partie)

1. Première sous-partie (idée prouvant votre idée générale)

Citation du document

Preuve tirée de vos connaissances.

2. Deuxième sous-partie (2^e idée prouvant votre idée générale)

Citation du document

Preuve tirée de vos connaissances.

3...

II Idée générale de la 2^e partie

1. 1. Première sous-partie (idée prouvant votre idée générale)

Citation du document

Preuve tirée de vos connaissances.

2. Deuxième sous-partie (2^e idée prouvant votre idée générale)

Citation du document

Preuve tirée de vos connaissances.

3...

III Idée générale de la 3^e partie

1. 1. Première sous-partie (idée prouvant votre idée générale)

Citation du document

Preuve tirée de vos connaissances.

2. Deuxième sous-partie (2^e idée prouvant votre idée générale)

Citation du document

Preuve tirée de vos connaissances.

3...

3. Rédiger la copie

a. Introduction.

Vous commencerez votre exercice par une courte introduction présentant le ou les documents (Qui ? Quand ? Quoi ? De quoi ? A qui ?) et montrant leur intérêt pour traiter la consigne. Il n'est pas nécessaire d'effectuer une présentation complète du ou des documents si la consigne indique des aspects particuliers à souligner.

L'introduction est un moment important de votre travail, ce sont les premières lignes que votre correcteur va lire et qui vont lui montrer ce que vous avez compris. Il est donc préférable de rédiger l'intro une fois que le plan détaillé a été établi et surtout après que la conclusion ait été rédigée au brouillon.

b. Développement.

Après avoir recopié l'introduction, il faut sauter quelques lignes et entamer la rédaction du développement. Il doit, bien évidemment, suivre le plan établi en travail préparatoire et respecter la consigne de départ.

Chaque partie doit débiter par une petite introduction énonçant l'idée principale et comment elle sera traitée et finir par une transition concluant la partie et annonçant la suivante. Chaque partie (2 à 3) se compose de paragraphes (2 à 3). Chaque paragraphe doit être construit autour d'une idée et de quelques exemples appuyant cette idée. Comme il s'agit d'une étude critique de documents, l'essentiel des exemples sera des citations du ou des



documents, c'est-à-dire des passages du ou des documents repris à l'identique et placés entre guillemets pour les documents écrits ou des descriptions pour les documents iconographiques.

Attention ! **Une citation sans analyse précise est inutile**, c'est de la paraphrase et cela vous fera perdre et du temps, et des points.



c. Conclusion.

Lorsque le développement est rédigé, vous terminerez votre exercice par une courte **conclusion résumant en quoi le document a permis de traiter la consigne** et soulignant la portée du document, c'est-à-dire son influence éventuelle.

Dans l'ensemble de la rédaction du devoir, il faut respecter un certain nombre d'exigences :

- **N'écrivez pas au futur**, évitez les temps du passé qui alourdiraient la phrase.
- **Écrivez au présent historique (même pour des faits lointains)**
- Évitez les expressions creuses : « cette période est une période de transition », « de tout temps... »,
- Faites, de préférence, des phrases courtes.



d. Relecture

La relecture est indispensable pour rendre la copie « agréable » à lire (style, écriture, présentation de la copie, orthographe). Il est recommandé de procéder à plusieurs lectures en modifiant l'angle d'attaque (noms propres et majuscules, pluriels, participes...). Il peut aussi être efficace de relire le devoir au fur et à mesure de sa rédaction.

Faites attention à l'orthographe et à la graphie.

Ce sont des critères de jugement général de votre copie importants.

